

*Communiqué de presse*

**Assises du transport aérien : le cadeau du gouvernement à Emirates**

**Roissy CDG, le 20 juillet 2018** – La compagnie Emirates va pouvoir augmenter ses fréquences entre Dubaï et la France. Ce cadeau de la DGAC intervient au beau milieu des Assises, censées repenser le transport aérien en France, et lui donner enfin les moyens de combattre la concurrence déloyale plus efficacement. Jugez de la cohérence.

Alors même que l’octroi de nouveaux droits de trafic est gelé pendant la négociation en cours entre les Émirats arabes unis et la Commission européenne, l’État français autorise contre toute attente Emirates à récupérer les droits non utilisés par Etihad.

S’agit-il de remercier la compagnie de Dubaï pour le récent achat d’A380, assurant ainsi la survie du programme Airbus, alors même qu’il est interdit de lier les droits de trafic entre deux pays, aux affaires commerciales qu’ils nouent entre eux ?

Dans tous les cas la DGAC a certainement agi sur ordre gouvernemental. Cela donne aux Assises une toute autre tournure, et malheureusement la mascarade que le SNPL présentait devient réalité.

Si d’aventure l’État français ne respectait pas les termes de l’accord bilatéral entre la France et les Émirats arabes unis et notamment la clause lui interdisant de transférer les droits octroyés à Abu Dhabi vers Dubaï alors la France s’exposerait inévitablement à des sanctions européennes. Quel pire message la France pourrait-elle adresser aux autres pays européens qu’elle peine pourtant à convaincre notamment dans la renégociation du règlement 868/CE (lutte contre la concurrence déloyale) mais aussi en tant qu’acteur de la négociation entre la Commission et les Émirats arabes unis ?

Christophe Tharot, président du SNPL France ALPA déclare : *« Ce cadeau de l’État français à Emirates, en plein milieu des Assises démontre si besoin était que le gouvernement n’entend toujours pas mettre en place une réelle stratégie pour le secteur aérien. L’État français continue de récompenser Emirates pour l’achat de ses A380 par l’octroi de droits de trafic, qui ne peuvent pourtant être cédés d’Abu Dhabi à Dubaï. Sur le plan européen cette absence de stratégie risque fort d’isoler la France alors qu’au contraire nous avons besoin d’une démarche irréprochable pour convaincre... »*

Le Bureau exécutif du SNPL France ALPA

*Pour plus d’informations, nous vous invitons à contacter :*

*Christophe THAROT, Président du SNPL France ALPA - 06 81 22 19 61*